



# MINISTÈRE DES ARMÉES ET DES ANCIENS COMBATTANTS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MINISTÈRE DES ARMÉES ET DES ANCIENS COMBATTANTS

Paris, le 24 octobre 2024

### **Le ministère des Armées et des Anciens combattants se dote de la plus importante capacité de calcul classifiée dédiée à l'intelligence artificielle d'Europe**

La stratégie ministérielle pour l'intelligence artificielle (IA) de défense se déploie à marche soutenue. Cette stratégie s'articule autour de trois piliers :

- La montée en puissance d'une agence ministérielle comprenant des talents de très haut niveau. Le 100<sup>e</sup> ingénieur rejoindra l'Agence ministérielle de l'intelligence artificielle de défense (AMIAD) dans les prochains jours, en avance sur le calendrier prévu initialement.
- La structuration de l'écosystème IA de l'ensemble du ministère à travers 15 centres de la donnée et de l'IA au plus proche des opérationnels.
- L'acquisition de capacités de calcul permettant d'entraîner et de spécialiser des modèles d'IA.

À ce titre, le ministère a notifié au groupement Hewlett Packard Enterprise/Orange la mise place du plus puissant supercalculateur classifié dédié à l'IA en Europe. Le supercalculateur sera livré à l'autonome 2025 et pleinement opérationnel fin 2025. Ce supercalculateur classifié, le plus grand d'Europe, qui sera situé au Mont-Valérien à Suresnes, permettra à la France de traiter souverainement de données confidentielles, pour le besoin des armées ainsi qu'aux entreprises de défense. Ce calculateur ne sera pas connecté à internet et sa maintenance sera réalisée par des citoyens français habilités au secret de la défense nationale.

Les premiers projets de l'AMIAD sont également en cours de déploiement, à l'image de l'agent conversationnel nommé « Génial » réalisé avec les équipes du Secrétariat général pour l'administration. Cet équivalent d'un ChatGPT défense sera accessible à l'ensemble des agents du ministère des Armées et des Anciens combattants dès fin 2024.

Pour ses besoins de moyen et de long terme, le ministère des Armées et des Anciens combattants va lancer un plan de politique industrielle sur les supercalculateurs en IA pour la défense. Ce partenariat pourra prendre plusieurs déclinaisons concrètes, comme de la recherche et développement sur les futures architectures de calculateur, la création d'une chaire de recherche commune ou le soutien à l'innovation.

Ce plan sera piloté par la Direction générale de l'armement et associera, au sein du ministère, la Direction des applications militaires du Commissariat à l'énergie atomique, la Direction générale de la sécurité extérieure, l'AMIAD et la direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information de la Défense. Les premiers travaux de ce partenariat vont débuter dans les prochains jours.

Contact media :

Centre media du ministère des Armées et des Anciens combattants  
[media@dicod.fr](mailto:media@dicod.fr)  
09 88 67 33 33

Délégation à l'information et  
à la communication de la défense  
DICoD

Centre media du ministère des Armées et des Anciens combattants  
60, boulevard du général Martial Valin  
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15